

## Que penser...

### ...des transitions scolaires ?

Olivier Maulini

Université de Genève

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

2016

---

*La série « Que penser... ? » s'adresse à des personnes intéressées par les questions pédagogiques hors du cercle des professionnels. Chaque thème est traité à l'occasion d'une demande formulée par un.e journaliste ou un autre relais d'opinion, et sous la forme d'un texte bref répondant à quelques questions clefs. L'intention de la série est de résumer les résultats de la recherche en conciliant complexité des enjeux et simplicité du propos.<sup>1</sup>*

---

### **Paliers, orientations et bifurcations**

Suivre une scolarité, c'est cheminer dans un dédale de structures : des établissements, des classes, des cycles, des degrés, des filières, des sections, des dispositifs de formation plus ou moins clairement reliés entre eux. Aujourd'hui, les itinéraires des élèves ont tendance à s'allonger, leurs prises en charge à se spécialiser, les systèmes éducatifs à se fractionner et à sa complexifier. Chaque étape du parcours implique un saut institutionnel plus ou moins important, une transition plus ou moins fluide d'un espace-temps d'apprentissage à l'autre. On distingue en fait trois sortes de ruptures : 1. Les premiers paliers de progression que connaissent à peu près tous les élèves, en particulier à l'école obligatoire (entrée en maternelle, passage au primaire puis au secondaire). 2. Les orientations dans des voies spécialisées et inégalement exigeantes, qui interviennent plus ou moins tôt suivant les régions (enseignement préprofessionnel, pré-gymnasial, apprentissage en entreprise, concours, hautes écoles, etc.). 3. Les bifurcations individuelles : celles qui résultent des aléas de la vie (migrations, échecs, remords, réorientations, etc.) plutôt que de rendez-vous planifiés. En règle générale, la sélection des meilleurs élèves s'opère du bas de la pyramide vers le haut, par resserrements successifs de la voie générale menant aux études académiques, les éléments jugés les moins aptes à répondre à ses exigences étant progressivement pris en charge par des structures de différenciation : redoublements annuels, enseignement spécialisé, regroupements homogènes et hiérarchisés, écoles professionnelles, formations en alternance, voire institutions socio-éducatives fermées. La réussite scolaire et l'accès aux diplômes étant de plus en plus valorisés dans nos sociétés, le sommet de la pyramide augmente sa pression normative sur la base, ce qui contraint les élèves marginalisés à des remaniements voire à des deuils identitaires proportionnels à leurs aspirations initiales et/ou à celles de leur famille. Progresser dans l'organigramme touffu des aiguillages et des options est une compétence en soi, de plus en plus précieuse au fur et à mesure de sa ramification.

---

<sup>1</sup> Une version de ce texte a été publiée dans le bulletin n°3/2016 de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) sous le titre « Paliers, orientations, bifurcations ».

## **Des ruptures inégalitaires**

En fait, plus un système est fragmenté, plus les transitions sont nombreuses et plus ce que certains spécialistes ont comparé à un lent processus de distillation produit des inégalités. Premièrement, chaque changement d'environnement peut provoquer une inquiétude devant l'inconnu, l'étranger, l'obscur mélange de coutumes, de rites et d'épreuves (voire de formes raffinées de bizutage) qui font comprendre son statut d'*outsider* au nouvel entrant. Dans son roman *le petit Chose*, Alphonse Daudet montre comment la blouse d'un enfant pauvre a pu suffire à le disqualifier à son arrivée au collège : « *Quand j'entrai dans la classe, les élèves ricanèrent. Le professeur fit la grimace et tout de suite me prit en aversion. Depuis lors, quand il me parla, ce fut toujours du bout des lèvres, d'un air méprisant.* » Aujourd'hui encore, la structure d'accueil peut se montrer plus ou moins ouverte et rassurante. Et même lorsqu'elle l'est parfaitement, les élèves et les familles de milieu populaire peuvent s'autosélectionner en s'autocensurant, donc en modérant volontairement leurs aspirations et en renonçant d'eux-mêmes aux filières dissuasives. Les recherches montrent en particulier que : (1) les ambitions familiales sont corrélées avec le niveau de formation des parents ; (2) les responsables légaux bien formés disposent et usent de ressources symboliques leur permettant d'identifier les meilleures offres éducatives, de bien placer leurs enfants dans la compétition pour les obtenir, de demander et d'obtenir au besoin des dérogations ; (3) les enseignants ont tendance à anticiper les difficultés des élèves de manière biaisée, ce qui les entraîne à pousser inconsciemment ceux qu'ils jugent bien encadrés à la maison et à dissuader les autres de prendre trop de risques ; (4) atteindre voire dépasser d'un cran le niveau de leurs parents est un objectif répandu chez tous les enfants, mais qui proportionne leurs choix stratégiques au capital culturel et économique dont ils sont les héritiers ; (5) rompre avec leur milieu d'origine est une épreuve que les filles et surtout les garçons situés au bas de l'échelle sociale vivent plus douloureusement que les autres ; (6) fréquenter une filière à exigences réduites peut paradoxalement reconforter certains jeunes, parce qu'ils y obtiennent de meilleures notes et que leur sentiment de satisfaction s'en trouve provisoirement restauré ; (7) à performances scolaires égales, les familles ouvrières sont finalement moins souvent orientées vers les études socialement valorisées. En somme, chaque étape du parcours installe une zone de manœuvre et de calcul dont profitent d'abord et logiquement les acteurs forts. Ce mécanisme peut faire hésiter l'école entre donner davantage ou au contraire moins de pouvoir aux familles dans les procédures d'orientation. Ce qui est certain, c'est le triple privilège des enfants favorisés : allant (1) plus loin dans leurs études, ils doivent (2) choisir plus tard leur vocation et dans (3) une variété plus étendue d'options. Moins quelqu'un a eu de temps pour apprendre et s'informer, plus il doit malgré tout faire des choix décisifs et précoces.

## **Une réponse par les dispositifs auxiliaires**

Ces phénomènes ont des effets préoccupants pour les systèmes de formation : discrimination sociale, échec et décrochage scolaire, fausses orientations, angoisses d'exclusion, pathologies du stress, concentration de certaines populations dans certaines filières, dévalorisations de ces

filières et des métiers auxquels elles préparent. La tendance est donc à la multiplication de dispositifs auxiliaires d'information, de conseil, de suivi, d'encadrement, d'accompagnement, d'insertion, de réinsertion, de raccrochage, de motivation, etc. Les classes-relais, classes-passerelles, classes-ateliers ajoutent des variantes internes aux établissements. À chaque public-cible sa prise en charge accréditée et professionnalisée. L'urgence est souvent de conserver (voire de restaurer) un lien avec les élèves ou les étudiants qui cherchent péniblement leur voie ou qui y ont renoncé, de les inciter et/ou de les aider à faire des choix réalistes et fonctionnels, compatibles avec leurs compétences et les places disponibles dans les institutions formatrices ou sur le marché. Ces dispositifs impliquent des enseignants, mais aussi d'autres professionnels susceptibles de compléter leur travail et d'exercer une forme subsidiaire d'autorité : conseillers d'orientation, assistants sociaux, psychologues, éducateurs, employeurs, directions d'établissement, etc. Des partenariats de circonstance réunissent souvent école, familles, services sociaux, entreprises, voire instances spécialisées (publiques ou privées) de médiation. Des projets – individuels ou sectoriels – prennent le relais de structures ordinaires qui ne sont (ou ne s'estiment) pas assez flexibles pour traiter des cas particuliers. Là encore, les acteurs les plus fragiles sont ceux qui doivent le plus s'engager, prendre sur eux, réussir le tour de force de montrer leur autonomie en même temps que leur capacité de s'adapter (les recherches montrent que ceux qui ont appris à travailler « pour eux-mêmes » plutôt que « pour l'institution » sont logiquement plus résilients en situation d'incertitude). Ce foisonnement d'initiatives offre des opportunités, mais peut aussi atténuer leur lisibilité. Tout se passe comme si la « machine école » hésitait structurellement entre la logique du creuset républicain (un seul programme pour tous les élèves) et celle de l'enrôlement libéral (un *coaching* pour chacun).

### **Guérir ou prévenir ?**

Entre ruptures et continuité, l'équilibre est difficile à trouver. On sait que la vie humaine est jalonnée de transitions : entre l'enfance et l'âge adulte, la minorité et la majorité civique, les périodes de dépendance et celles d'autonomie, les phases de formation et celles d'activité professionnelle, de recherche d'emploi ou de repos. Tout n'est pas rectiligne à cet égard : les à-coups et les sinuosités font potentiellement partie de l'existence, et elles sont plus ou moins appréciées selon les opinions. Cela n'empêche pas la modernité et la démocratisation des mœurs d'avoir entraîné une demande générale et croissante de compétences et de flexibilité. La constitution genevoise stipule par exemple que la formation est désormais obligatoire « jusqu'à l'âge de la majorité au moins ». Cette règle fait peser sur tous les jeunes de moins de 18 ans – mais aussi sur l'État et sur le système scolaire – la responsabilité de prolonger bon gré mal gré l'activité d'apprendre. En cas d'échec dans une filière ou un regroupement, il faut trouver un recours ailleurs, sans rémission, sans possibilité de se fondre dans la population active comme par le passé. Du coup, chaque élève en rupture ou menaçant de le devenir est un problème à prendre en charge institutionnellement : une solution contractuelle doit être trouvée, si possible avec son assentiment, sans quoi elle produira du dressage plutôt que de la formation. Le système éducatif doit ainsi, non seulement remédier au mal d'étudier, mais aussi prévenir ce mal, soit en pratiquant une pédagogie inclusive, soit en instaurant de plus en

plus tôt des dispositifs externalisant la prise en charge des besoins particuliers. La première option demanderait de consolider les compétences et la formation des enseignants. La seconde peut plus facilement fonctionner « à pédagogie constante », les dispositifs auxiliaires et leurs spécialistes respectifs prenant le relais de l'école dès qu'elle se déclare démunie ou disgraciée. Les deux stratégies peuvent bien entendu se combiner, mais privilégier l'une ou l'autre n'aura pas le même impact sur les destins scolaires et, à la fin, sur la distribution des savoirs dans la société.

### **En savoir plus :**

Jacques, M.-H. (2015). *Les transitions scolaires. Paliers, orientations, parcours*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Boudon, R. (1990). Les causes de l'inégalité des chances scolaires.  
*Skhole.fr*. URL : <http://skhole.fr/node/308>

